



SOS Médecins - Burkina Faso

06 BP: 10780 Ouagadougou 06
Tél : 25 41 21 59 / 70 60 42 05
Rue 27-40 secteur N° 42 arrondissement 10 (Wayalghin)
Email : sosmedecins.bf@gmail.com

Agir vite pour sauver des vies !

RAPPORT DE L'ATELIER DE CAPITALISATION DES COMITES THERAPEUTIQUES ET DE SOUTIEN AUX SOINS (CTSS)

La problématique de la prise en charge du VIH/Sida et de la Tuberculose dans les établissements pénitentiaires demeure criard malgré les efforts déployés sur le plan national dans la lutte contre cette pathologie. Face à cet état de fait, SOS Médecins Burkina Faso engagé depuis plusieurs années dans l'amélioration des conditions sanitaires des détenus a mis en place avec l'appui technique et financier de l'ONUSIDA, un projet pilote de prévention combinée et d'aide au dépistage et à la prise en charge du VIH et de la Tuberculose dans les maisons d'arrêt et de correction de Kaya, Ziniaré, Bobo-Dioulasso et Banfora. En plus d'une série de formations des acteurs et de campagnes de consultation et de dépistage du VIH, l'un des objectifs principaux du projet était également la mise en place de comités thérapeutiques et de soutien au soins (CTSS) destinés à orienter et faciliter la mise en œuvre des activités de prévention et de prise en charge du VIH et de la Tuberculose dans les établissements pénitentiaires,

Après une année de mise en œuvre des CTSS dans 4 établissements pénitentiaires (EP) pilotes (Kaya, Ziniaré, Bobo, Banfora), il apparaissait nécessaire de réunir les principaux acteurs intervenants dans ce projet pour dresser un bilan des activités. C'est dans cette optique qu'une rencontre de capitalisation des actions relatives à l'organisation et au fonctionnement des comités thérapeutiques de soutien aux soins (CTSS) du VIH et de la tuberculose dans les maisons d'arrêt et de correction s'est tenue le mercredi 10 mai 2023 à Ouagadougou. L'objectif de cette session était non seulement de dresser le bilan des activités écoulées et se projeter dans l'avenir mais aussi de procéder à une lecture et validation du guide CTSS en plénière.

Elle a connu la participation de :

- Médecins-chef et responsables de files actives de districts sanitaires Kaya, Ziniaré, Bobo et Banfora ;
- Directeurs de MAC et infirmiers majors de Kaya, Ziniaré, Bobo et Banfora et ,
- Représentants de la direction générale de l'administration pénitentiaire ;
- Représentant du secrétariat permanent du conseil national de lutte contre le Sida et les IST ;
- Représentant du programme national de lutte contre la tuberculose ;

- Représentant de l'ONUSIDA .

Après l'accueil et l'installation, les participants ont eu droit à un bref exposé de Dr Karim Traoré, coordonnateur du projet, sur la pertinence des CTSS qui ont été mis en place. Par la suite ce fut le mot de bienvenue du président de SOS Médecins Burkina Faso, puis les allocutions du représentant de l'ONUSIDA, du directeur de la santé et de l'action sociale représentant le directeur général de l'administration pénitentiaire, et le discours d'ouverture du chargé de mission du ministre de la santé qui a invité les participants à participer activement aux travaux et aux échanges et à examiner efficacement le guide de fonctionnement des CTSS afin d'en retenir une meilleure version pouvant être utilisée dans tous les établissements pénitentiaires.

Après la présentation des termes de référence et l'amendement de l'agenda de la rencontre, place fut donnée aux présidents des différents CTSS pour présenter le bilan de leurs activités. Globalement le bilan est satisfaisant. Comme points positifs, nous notons que tous les CTSS sont fonctionnels, ils tiennent leurs réunions pour la plupart, ils organisent des campagnes de dépistage VIH et tuberculose au profit des détenus et du personnel pénitentiaire, ils font un suivi de la prise en charge des détenus PvVIH et tuberculeux. On note un fort engagement des acteurs, une richesse des activités présentées, des résultats forts appréciés et la présence des médecins de districts dans l'organisation des activités des CTSS et les consultations médicales au profit des détenus.

Les principales difficultés se résument à :

- La difficulté de tenir mensuellement les réunions ;
- Le manque de financement consistant pour le fonctionnement des CTSS ;
- La situation des intrants et des infrastructures de santé dans les établissements pénitentiaires ;
- Le bilan paramédical et le soutien alimentaire au PV/VIH et tuberculeux ;
- Les questions de préservatifs et lubrifiants aux détenus.

Nonobstant ces difficultés, les CTSS engrangent de bons résultats dans la prise en charge des détenus et constituent un excellent outil mis à la disposition des EP à travers leur format multisectoriel et la pertinence des questions qui sont traitées. L'ensemble des participants se sont ensuite penchés sur le guide de fonctionnement des CTSS afin de l'examiner de façon détaillée pour l'améliorer. À l'issue de cet exercice, un ensemble de recommandations ont été formulées :

RECOMMANDATIONS

1. Tenir les réunions CTSS trimestriellement et non mensuellement ;
2. Sensibiliser le personnel de sécurité pénitentiaire sur l'utilisation des préservatifs et des lubrifiants en milieu carcéral ;

3. Relire et assouplir le règlement intérieur des EP sur l'utilisation des préservatifs et lubrifiants ;
4. Faire un plaidoyer pour la prise en compte des détenus dans la réalisation des examens complémentaires ;
5. Formaliser par un écrit la gestion de l'alimentation des détenus PvVIH et solliciter les autres acteurs (SP CNLS/IST, PNT, PAM...) ;
6. Donner des orientations sur la grille des activités pour permettre aux CTSS de mieux fonctionner ;
7. Organiser un atelier de définition du paquet minimum d'activités budgétisé de tous les EP dans le but de proposer un plan global des CTSS sur l'ensemble des EP y compris le budget global et en faire un document de plaidoyer ;
8. Tenir des rencontres bilans annuels des activités des CTSS ;
9. Tenir le cadre de concertation des principaux acteurs intervenant en milieu carcéral.
10. Proposer le guide ainsi validé à la signature du ministre de la Justice.

Plusieurs perspectives s'offrent aux CTSS afin de devenir un outil efficace et performant de la santé en milieu carcéral. Mais cela passe nécessairement par la validation du guide de fonctionnement et la réalisation d'un plaidoyer pour l'adoption d'un arrêté interministériel sur les CTSS.

L'atelier a pris fin sur une note de satisfaction de l'ensemble des acteurs et du programme des nations unies sur le VIH/SIDA, partenaire financier du projet.

Ouagadougou le 4 juin 2023

Les rapporteurs

Dr. Habil BADALO

Dr. Karim TRAORE